

VILLE DU PLESSIS-TRÉVISE

AVIS

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DU PLESSIS-TREVISE SE RÉUNIRA EN SÉANCE PUBLIQUE

Sous la Présidence de Monsieur Didier DOUSSET, Maire,

VENDREDI 09 JUIN 2023 à 19h00 Hôtel de Ville du Plessis-Trévise

Ordre du jour:

- 1) Appel nominal et nomination d'un secrétaire de séance,
- 2) Approbation du procès-verbal de la séance du 22 mars 2023,
- 3) Informations et communication des décisions prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- 2023-026 Élections sénatoriales du 24 septembre 2023 : élection des suppléants des délégués de droit du Conseil Municipal,
- 2023-027 Instauration d'un traitement automatisé dans la gestion de la politique de stationnement et dérogation à la possibilité des usagers de s'opposer à l'identification de leur immatriculation,
- 2023-028 Avenant n°3 à la convention constitutive de groupement de commandes entre l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir, les communes membres et le Syndicat Mixte de Traitement des déchets urbains du Val-de-Marne (SMITDUVM),
- 2023-029 Implantation d'une antenne relais sur une propriété privée de la commune sise 36 avenue de Chennevières,
- 2023-030 Adoption d'une convention avec l'UNICEF France dans le cadre de "Ville Amie des Enfants" 2020-2026,
- 2023-031 Autorisation de signer tous les documents, actes et conventions relatifs aux subventions pour la Maison de Santé Pluridisciplinaire déposés auprès de l'Agence Régionale de Santé et de la Région Ile-de-France,
- 2023-032 Établissement d'une participation forfaitaire individuelle pour les sorties organisées par le Potager Éducatif Municipal,
- 2023-033 Fixation des tarifs de l'activité « Midis Sportifs » à partir du 1er septembre 2023,
- 2023-034 Adoption des tarifs de la restauration municipale des adultes à partir du 1er septembre 2023,
- 2023-035 Ajustement de la politique tarifaire des activités enfance jeunesse,
- 2023-036 Adaptation du règlement intérieur des activités municipales : restauration scolaire et études surveillées,
- 2023-037 Soutien à la proposition de loi déposée par le Sénateur Patrick CHAIZE visant à assurer la qualité et la pérennité des réseaux de communications électroniques à très haut débit en fibre optique,

Questions diverses.

Le Maire,

Didier DOUSSET Conseiller métropolitain

à la métropole du Grand Paris